

FORMATION DES MAITRES - CDFN 22-23 septembre 2009

La FSU dénonce la diminution massive de places aux concours et demande que soient revues les perspectives de recrutement des enseignants dès les concours 2010 afin de répondre aux besoins à tous les niveaux du système éducatif, permettre un accès plus large aux métiers de l'enseignement et favoriser l'accès aux concours internes dans tous les secteurs.

La FSU dénonce la publication des décrets sur les statuts particuliers des enseignants. Elle réaffirme son exigence d'abandon de la réforme en l'état et entend obtenir des ministres de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur des engagements correspondant à ses demandes sur l'année de stage, le devenir et les moyens des IUFM, le cadrage des masters, l'articulation concours et masters, les pré-recrutements, la résorption de la précarité afin d'obtenir une tout autre réforme permettant une véritable amélioration de la formation et du recrutement des enseignants.

La FSU affirme son refus de mise en oeuvre anticipée de la réforme.

Les mobilisations de l'an dernier ont permis, pour cette année transitoire le maintien à l'identique des concours et des conditions d'inscription la FSU rappelle son exigence de maintien pour les lauréats aux concours 2010, de l'année de professionnalisation dans les conditions actuelles (1/3 en stage en responsabilité, 2/3 en formation).

La circulaire sur l'organisation des stages pour les étudiants de M1 et M2 est inacceptable car au lieu de permettre une véritable formation professionnelle, elle tend à utiliser les étudiants comme moyens de remplacement.

Pour la FSU, enseigner est un métier qui s'apprend et la formation des enseignants doit être améliorée. La place, le rôle et la nature des stages en sont un élément essentiel et nécessitent qu'en soient clairement posés principes et objectifs. L'apprentissage du métier suppose une prise en charge progressive des différentes situations professionnelles, notamment par des stages de pratique accompagnée, avec des périodes où les étudiants assurent des séquences d'enseignement sous la responsabilité des enseignants/formateurs référents. Or, la circulaire place des étudiants, en situation de pleine responsabilité, l'année de leur concours, dans une découverte brutale de la classe au mépris de leur formation et sans se préoccuper des élèves.

C'est pourquoi la FSU demande que ces dispositions soient profondément modifiées en tenant compte de ses exigences, ce qui nécessite que la circulaire soit retirée et qu'un nouveau texte soit négocié.

Dans ce contexte, la FSU décide avec ses syndicats d'organiser le 7 novembre des Assises de la Formation des Maîtres.

Pour : 100 – Contre : 12 – Abs : 0 – Rdv : 15

Vote disjoint

C'est pourquoi la FSU demande que ces dispositions soient profondément modifiées en tenant compte de ses exigences, ce qui nécessite que la circulaire soit retirée et qu'un nouveau texte soit négocié.

Pour : 98 - Contre : 6 - Abs : 0 - Rdv : 23